



« Centre de coordination des mesures d'urgence »

Cette formation est conçue pour permettre l'acquisition de connaissances minimales dans l'opération d'un Centre de coordination et donner, aux différents répondants, l'opportunité de travailler ensemble dans un contexte de gestion de situation d'exception.

À qui s'adresse-t-elle?

Coordonnateur des mesures d'urgence et de sécurité civile

Responsable de la planification et du fonctionnement de centres de décision

Chargés de mission et leurs substituts

Partenaires externes

Durée : 7 heures (horaire ajustable)

Nombre de participants :

Entre 15 et 25 personnes

Une attestation est émise.

Les compétences principales visées

Assurer la compréhension des rôles de chacun à l'intérieur d'une cellule de coordination.

Schématiser une structure de gestion des interventions en cas de sinistre, plus spécifiquement en coordination des ressources, des missions, de la logistique et des installations.

Décrire le déroulement séquentiel de la mise en application des différentes mesures prévues dans l'activation du centre de coordination (CCMU).

Assurer l'application opérationnelle de la théorie vue (de la théorie à la pratique).

Les objectifs

Permettre aux participants de se familiariser avec les procédés et outils pertinents à la mise en place et à la gestion d'un centre de coordination. Le participant apprendra, à l'aide d'exposés, d'ateliers et de mises en situation, à :

- planifier l'aménagement et les outils de gestion de l'information d'un CCMU;
- déterminer les besoins en personnel de soutien nécessaire au bon fonctionnement d'un CCMU;
- identifier les liens entre les centres de décisions (PC, COUS et CCMU).

Pour information

Téléphone : 514 463-9988

Courriel : info@securitecivilelandry.com

Site : www.securitecivilelandry.com

Adresse :

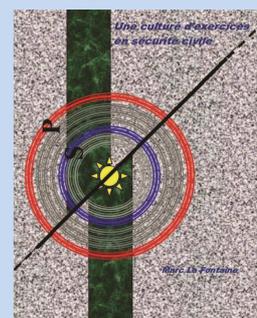
1053, chemin des Patriotes Nord
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 0N5

C'est en s'exerçant que l'on devient meilleur !

Vous désirez optimiser votre état de préparation aux urgences par des exercices, ce livre vous propose les étapes du processus de décision de la direction, en passant par la conception, l'élaboration, la formation spécifique, la conduite et l'évaluation d'exercices. Différents types d'exercices, du plus simple au plus complexe, vous sont offerts. Il existe très peu de référence en matière d'élaboration d'exercices au Québec et au Canada.

Pour plus d'information, rendez-vous au www.securitecivilelandry.com

UNE CULTURE D'EXERCICES EN SÉCURITÉ CIVILE



par Marc La Fontaine

UN LIVRE À DÉCOUVRIR

APERÇU DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION

À partir de quels endroits peut-on gérer un sinistre? Qui y retrouve-t-on?

Quelles activités s'y déroulent? Comment ces endroits doivent-ils être aménagés?

Les décisions prises dans un Centre de coordination touchent les intervenants terrain, les chargés de mission, les citoyens et les médias. Comment faire pour garder la tête hors de l'eau dans un contexte où la pression se fait sentir de partout?

La portion théorique est ponctuée d'ateliers et de mises en situation permettant une application des principes vus.

Méthodologie d'enseignement

- Présentation PowerPoint
- Vidéos
- Le contenu théorique est relié à des exemples concrets.
- Discussions et échanges :
Le participant est amené à mieux comprendre les rouages organisationnels et opérationnels lors d'un sinistre majeur par l'entremise de petits ateliers.
- Un jeu de rôle permet à chaque participant d'assumer une responsabilité au sein d'une municipalité à l'intérieur d'un exercice de table en tenant compte des réalités du milieu de chacun.

Les formateurs

Forts d'une expérience de plusieurs années dans le domaine des mesures d'urgence et de la sécurité civile, ils sont reconnus en formation, entre autres pour leur dynamisme, leur écoute et leur respect des niveaux de connaissances des divers groupes rencontrés.

Horaire de la journée

- 08h00 Mot de bienvenue
- 08h05 Présentation du formateur et des participants
- 08h20 But et objectifs de la formation
- 09h00 BLOC 1 – Le Centre de coordination (CCMU)
L'importance d'un tel centre – Le déploiement des ressources municipales – L'arrimage avec l'ORSC – Le déploiement des ressources gouvernementales
- 10h00 Pause
- 10h15 BLOC 2 – Les principes de fonctionnement du Centre
Les activités d'ordre administratif et opérationnel
- 11h15 BLOC 3 – Plans d'aménagement
3 modèles différents – Planification des ressources nécessaires
- 12h00 Dîner
- 13h00 BLOC 3 (suite)
Le CCU de relève – Emplacement stratégique du centre principal et site de relève – Les outils d'une saine gestion – La gestion, la digestion ou l'indigestion de l'information
- 13h45 BLOC 4 – Gestion globale
des activités inhérentes au CCMU – des finances et de l'administration – des équipements et de la logistique
Les relations interpersonnelles – Les conditions de travail - les outils pour atténuer les irritants Avant, pendant et après le sinistre
- 14h30 Pause
- 14h45 Révision des points clés et exercice de table – Ouverture d'un CCMU
- 15h30 Rétroaction (tour de table) et évaluation de la journée
- 16h00 Fin de la formation

NOTRE mission, VOTRE développement

en mesures d'urgence et sécurité civile